Marine change de tactique

écrit par Nicolas Faure | 16 novembre 2024





La justice française vient de requérir cinq ans de prison et une interdiction de se présenter à des fonctions politiques d'une durée équivalente à l'encontre de l'opposante Marine Le Pen. Pour cette femme de 56 ans, à qui les sondages prédisent de bonnes chances de devenir la prochaine présidente de la France, cela signifierait qu'elle ne pourra pas se présenter en avril 2027.

Le procès porte sur le détournement de fonds européens sous forme d'emplois fictifs d'assistants au Parlement européen. Le parquet lui reproche d'avoir systématiquement utilisé leurs salaires pour assainir les finances du parti. Le Pen a dans un premier temps rétorqué que les assistants n'avaient pas travaillé pour des députés européens individuels, mais pour l'ensemble du groupe.

Le parquet lui reproche donc d'avoir détourné des fonds européens sous forme d'emploi fictif d'assistants au Parlement européen. Selon le parquet, les salaires des assistants auraient été utilisés pour assainir les finances du parti. Le Pen a rétorqué que les assistants ne travaillaient pas pour des eurodéputés individuels, mais pour l'ensemble du groupe parlementaire.

Marine Le Pen avait cependant le choix entre deux stratégies de défense. Au lendemain des graves accusations du parquet, elle en a soudainement abandonné une, ce qui aura des répercussions sur les mois à venir.

-Le premier choix, essentiellement populiste, aurait été de politiser à outrance ce rendez-vous judiciaire en initiant un procès dans le procès, avant même que celui-ci ne commence, en déclenchant médiatiquement un procès contre le procès avant même qu'il ne commence.

-Marine Le Pen a toutefois fait un autre choix : « il faut laisser faire la justice faire son travail », a-t- elle déclaré.

Les élus du RN se sont montrés surpris d'être invités à ne pas politiser l'affaire dans les médias.

Ce choix a été guidé par la dédiabolisation de longue date du RN, difficilement conciliable avec la remise en cause de l'autorité judiciaire. Cette stratégie n'est manifestement plus d'actualité depuis les graves accusations portées contre lui par le parquet le 13 novembre.

Ce changement de stratégie a été immédiatement suivi par l'ensemble des cadres et des élus du Rassemblement national.

Ce n'est là rien d'autre qu'un authentique procès politique : la magistrature suprême barrant la route à la seule personnalité politique incarnant une alternative, non seulement française mais européenne au système qui conduit notre continent à la faillite, après l'avoir précipité dans la désindustrialisation et le gouffre de l'immigration de masse.

S'en prendre à Marine Le Pen ! Elle qui n'a jamais caché sa volonté de recruter des collaborateurs engagés dans le combat pour une autre Europe ! La magistrature suprême barrant la route à la seule personnalité politique incarnant une alternative, non seulement française mais européenne, au système qui conduit notre continent à la faillite, après l'avoir précipité dans la désindustrialisation et l'immigration de masse..

Tout cela est n'ostensiblement rien d'autre qu'un authentique procès politique. Et ceci, évidemment, comme ce fut le cas pour François Fillon, présidentiable en tête dans les sondages en 2017, et que la justice française bien partiale n'a pas épargné.